CONSEIL DÉPARTEMENTAL BAS-RHIN

Commission des dynamiques territoriales

11 - Transports

Proposition de renouvellement de la convention de délégation pour l'organisation de circuits de transports d'élèves et étudiants en situation de handicap et d'établissement d'une convention de financement avec l'AAPEI de Haguenau-Wissembourg

Rapport n° CP/2016/181

Service gestionnaire:

M420 - Service des transports

Résumé:

L'AAPEI (Association des amis, des Parents et des Personnes Handicapées Mentales de Haguenau-Wissembourg) est une association qui organise directement des services de transports scolaires par délégation du Département avec son concours financier. Il est proposé de renouveler d'une part la délégation pour maintenir le service de transport scolaire et d'autre part la convention financière conclue entre le Département et l'AAPEI au titre de l'année scolaire 2015-2016.

Afin d'offrir un service adapté aux élèves en situation de handicap ayant le même établissement d'accueil, le Département peut confier l'organisation de circuits scolaires spécifiques à des associations de parents d'élèves.

Les conventions de délégation sont conclues pour chaque année scolaire et portent également sur la prise en charge financière puisque le Code de l'Education fait obligation au Département de rembourser aux parents les dépenses de transport engagées pour la scolarisation de leurs enfants en situation de handicap.

Pour l'année scolaire 2015-2016, il est proposé de renouveler la convention conclue avec l'Association des Amis et Parents de Personnes Handicapées Mentales de Haguenau/ Wissembourg pour un coût annuel de 19 754,50 € concernant le transport de 12 élèves répartis sur 7 lignes.

Il est à noter qu'en accord avec l'association, il est proposé que ce dispositif ne soit pas renouvelé pour l'année scolaire 2016-2017. Le Département organisera directement le transport de ces élèves. Le coût pour le Département sera inchangé.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve les termes du projet de convention de délégation de compétence d'autorité organisatrice de transports scolaires d'élèves et étudiants en situation de handicap avec l'AAPEI de Haguenau-Wissembourg (Association des amis, des Parents et des Personnes Handicapées Mentales de Haguenau-Wissembourg) à conclure pour l'année scolaire 2015-2016 (cf. annexe)

- autorise son président à signer la convention de délégation.

Strasbourg, le 21/04/16

Le Président,

Frédéric BIERRY